

Le p'tit Mannevillais

MAI 2025



Mairie

2, Chemin des Hauts Vents
27500 Manneville-sur-Risle
Tél. : 02.32.56.94.86

mairie.manneville-sur-risle@orange.fr
www.manneville-sur-risle.fr



Ville de Manneville-sur-Risle

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30 - 12h00

16h00 - 17h30

Mercredi - jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00

16h00 - 18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

Crédits photos : Commune

Impression : Mairie

Diffusion gratuite. Reproduction interdite.

Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Découvrez l'actualité de la commune à travers notre bulletin d'informations communales.

Le mois d'avril est la période du vote du budget. Nous présentons un bilan positif depuis plusieurs années grâce à une gestion efficace qui nous permet de dégager un résultat excédentaire. La commune peut ainsi continuer les investissements nécessaires pour moderniser et maintenir en état le patrimoine communal ; proposer un service public satisfaisant, soutenir les associations, assurer un cadre de vie apprécié ; tout cela sans augmenter les taux d'imposition communaux ni recourir à l'emprunt.

Nous pouvons espérer prochainement la réouverture du Bar des Sports, une bonne nouvelle pour la vie locale.

Malheureusement, la boulangerie Lepenant est contrainte de retirer la machine à pains installée devant la mairie : en panne depuis plusieurs mois, le prestataire est dans l'impossibilité de la réparer ou de la remplacer.

Retrouvez dans notre agenda les rendez-vous au cours desquels nous aurons peut-être le plaisir de nous rencontrer. N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir le musée de la Résistance et de la Déportation, ou à vous promener sur notre commune découvrir les aménagements récents réalisés par nos services.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous recevoir en mairie pour échanger ou vous renseigner sur les sujets qui vous préoccupent.

Prenez soin de vous !

Isabelle DUONG
Le Maire



Le conseil municipal lors de la séance du 10 avril 2025

Budget 2025 de la Commune

Résultats de l'exercice 2024

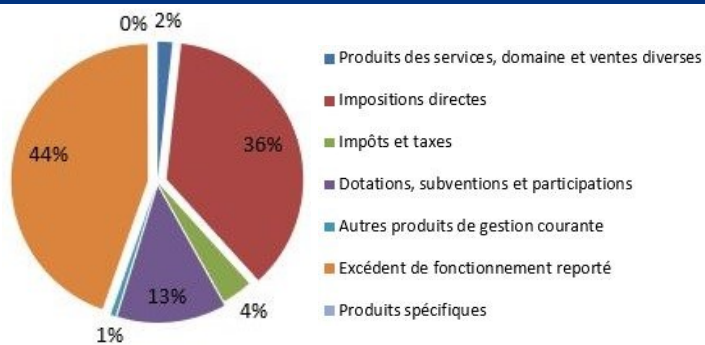
Section	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes 2024	109 084,84 €	999 454,29 €
Dépenses 2024	234 719,94 €	833 515,23 €
Résultat de l'exercice 2024	- 125 635,10 €	+ 165 939,06 €
Report des années précédentes	208 356,50 €	628 214,10 €
Résultat de clôture	82 721,40 €	794 153,16 €

Les résultats cumulés sont excédentaires en fonctionnement et en investissement.

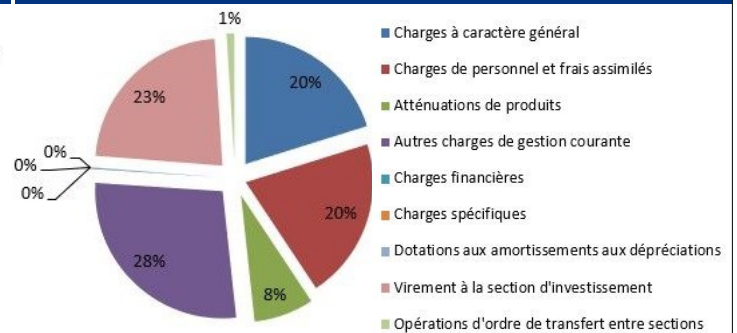
L'excédent cumulé en fonctionnement atteint 794 153.16 €, garantissant une Capacité d'Auto-Financement (CAF) confortable pour financer de nouveaux investissements.

FONCTIONNEMENT

Recettes : 1 719 177,12 €



Dépenses : 1 719 177,12 €



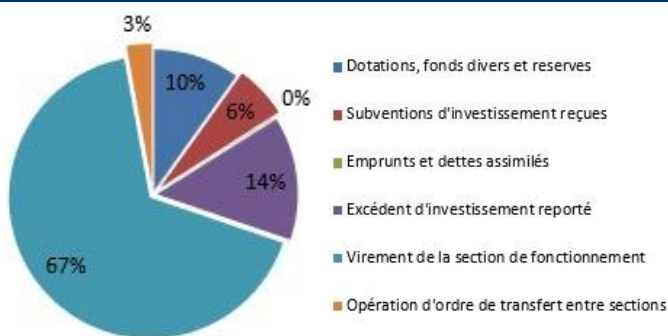
Le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de 1 719 177,12 €.

Les dépenses correspondent aux matières premières (énergie, matériaux, ...), aux charges de personnel et aux prestations extérieures ; auxquelles s'ajoute un virement à la section investissement pour financer les travaux programmés.

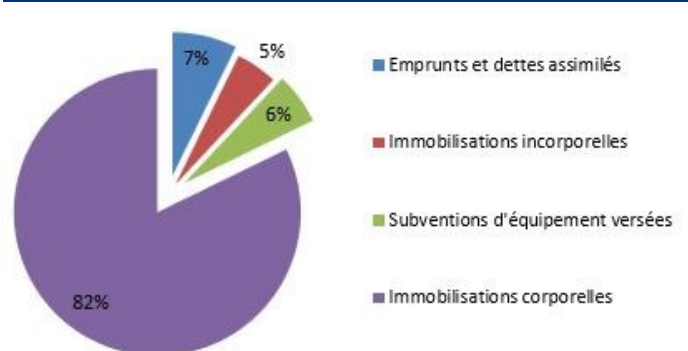
Les recettes correspondent aux dotations et aux produits de la fiscalité. En recette, la commune bénéficie du report de l'excédent cumulé des années précédentes.

INVESTISSEMENT

Recettes : 585 157,44 €



Dépenses : 585 157,44 €



Le budget voté par le conseil municipal prévoit 585 157.44 € d'investissement.

Des demandes de subventions ont été déposées pour plusieurs projets programmés sur 2025 : mise en place de la vidéoprotection, déploiement de la défense incendie, restauration des vitraux de l'église, aménagement et réhabilitation des locaux communaux, équipement des services techniques, ...

Cérémonie du 19 mars



Le mercredi 19 mars, a eu lieu la Commémoration du souvenir et du Recueillement à la Mémoire des Victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et du Maroc, en présence du président départemental de la FNACA* Monsieur Jacques DOS SANTOS, du président local Monsieur Henri JEAN et Monsieur Christian DUMONT, Président de l'UNC.

Une gerbe a été déposée sur la stèle de Marcel Legrix.

*FNACA = Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Carnaval de l'école



Le vendredi 21 mars a eu lieu le carnaval de l'école. Un jeu d'énigmes en groupe a été organisé le matin pour les classes de CE2-CM1 et de CM2.

L'après-midi, tous les élèves ont défilé sur la commune. Puis les maternels et les CP-CE1 ont participé à une chasse aux couleurs, pendant que les grands sont allés à l'arboretum pour une chasse aux trésors.

Les trésors à découvrir étaient des pièces et des sucettes en chocolat. Un goûter a été servi à tous les élèves avec l'aide des parents présents.

Classe de Mer



Nos élèves de CE2-CM1 et de CM2 sont partis en classe de mer pour un séjour de 3 jours dans la baie de Somme. Ils ont profité du cadre et des activités : visite guidée, char à voile, ... et le soleil était au rendez-vous !

La compétence scolaire est communautaire mais la commune continue à suivre et à soutenir les actions de notre école et de nos enseignantes.



Réunion d'information : Assistant maternel



Afin de promouvoir le métier d'assistant maternel, Madame Coudeur Sandrine, animatrice de Relais Petite Enfance et Madame Bertois-Maridor Angélique, infirmière PMI vous invitent le jeudi 15 mai à 19h30 à une présentation de la profession. A l'issue de cette réunion si vous le souhaitez les modalités de la procédure d'agrément vous seront présentées.

Il est souhaitable d'indiquer votre présence par SMS au 06.73.82.77.79 ou 06.31.71.51.04.



Activité physique adaptée

Rejoignez les séances d'activité physique adaptée (APA), ouvertes à tous ceux et celles qui souhaitent reprendre une activité en douceur et en toute tranquillité.

Le Mardi de 17h à 18h à la salle communale et le Mercredi de 9h à 10h pour une marche adaptée en extérieur.

Ces séances sont encadrées par Christelle Coignard, éducatrice sportive spécialisée, et sont adaptées à chaque participant, quelle que soit sa condition physique. Renseignement au 06 75 75 04 05 ou par mail christellecoignard@hotmail.fr

Travaux

L'école dans la nature

En partenariat avec le Parc Naturel Régional, la classe de CE2-CM1 participe au projet « L'école du dehors », qui consiste à faire classe dans la nature. Pour cela, les services municipaux ont créé, à l'arboretum, un espace, à partir de palettes.



Résidence de Bonnebos

L'espace central de ce parking a été aménagé pour des raisons esthétiques et pratiques.



Projet agrandissement du cimetière



Installation d'un banc Rue des Long Champs



Installation d'une clôture Chemin des Hauts Vents pour un nouvel espace d'éco-pâturage.



Tri des restes alimentaires

Des colonnes pour les restes alimentaires ont été installées sur les plateformes de tri Chemin des Hauts Vents, Rue Charles Peguy et Place du 19 Mars. D'autres seront mises en place Route de Rouen et Cité des Baquets.

LES RESTES ALIMENTAIRES

VENEZ CHERCHER
Votre ≙SIAU≙ ET des sacs kraft !*

Pour obtenir votre ≙siau≙ ainsi que vos sacs kraft, le retrait se fera dans votre mairie ou sur l'un des sites de Précoval.**

* Limite d'un bioseau par foyer. Les sacs kraft resteront gratuits.

Un « siau » et un paquet de 50 sacs kraft vous seront remis lors de permanences en mairie :

- le lundi 28 avril de 17h00 à 19h00,
- et le mercredi 30 avril de 17h00 à 19h00.

ou pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

Quoi mettre dans le « siau » ?

Des restes de repas, les épluchures de fruits et de légumes, des sachets de thé ou café, des petits os...

Pourquoi ?

L'objectif est de mieux trier et de moins remplir votre poubelle d'ordures ménagères.

Les règles de bon voisinage

Le bruit :

Les travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 20 août 2024.

- **Pour les particuliers** : les activités bruyantes réalisées à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées uniquement aux jours et horaires suivants:

⇒ Lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 14h30 à 19h30

⇒ Samedi : 9h à 12h - 14h30 à 19h

⇒ Dimanche et jours fériés : 10h à 12h



- **Pour les professionnels** : les travaux bruyants sur la voie publique et les travaux exercés chez des particuliers peuvent intervenir du lundi au samedi de 7h00 à 20h00 (sauf jours fériés).

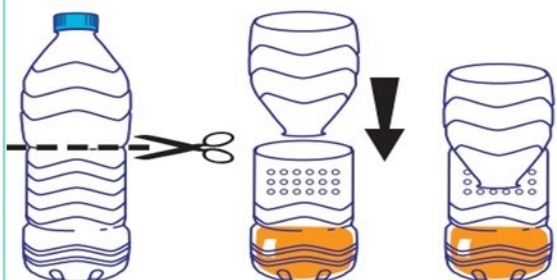
Brûlage des déchets verts :

Le brûlage des déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage etc...) à l'air libre est interdit. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire préfectorale en date du 16 novembre 2020. Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchèterie de Pont-Audemer.



Lutte contre les frelons asiatiques

DÉPOSER DES PIÈGES DÈS MAINTENANT POUR PIÉGER LES FONDATRICES.



Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille plastique vide.

→ Au fond de la bouteille verser :

- Un verre de bière brune,
- Un verre de vin blanc (ne pas oublier car il repousse les abeilles),
- Un peu de sirop de cassis

Brèves

L'épreuve cycliste du Triathlon de Pont-Audemer traverse notre commune le dimanche 18 mai. Pour la sécurité des sportifs et du public, la côte de Quillebeuf sera fermée à la circulation de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h30. Des déviations seront mises en place.

Agenda

THÉ DANSANT
à Manneville Sur Risle

de 14H à 18H

Salle des fêtes

8 € l'entrée
(1 boisson offerte)

Réservation
au
06 75 04 64 95
ou
06 19 47 28 54

DIMANCHE 4 MAI

Animé par Dominique Legrand

Mai

Dimanche 4 Thé dansant

De 14h à 18h salle communale
Association du Musée - Tarif : 8 € l'entrée

Jedi 8

Cérémonie du 8 mai

11h - Au monument aux morts

Jedi 15

Réunion d'information sur le métier assistant maternel

19h30 - Salle municipale

Juin

Jedi 12

Conseil Municipal

18h30 - Salle municipale

Dimanche 22

Foire à tout

Comité des Fêtes

Inscription au 06.14.06.61.33

Juillet

Lundi 14

Feu d'artifice - Repas champêtre

Comité des Fêtes

Inscription au 06.14.06.61.33

Musée de la Résistance et de la Déportation



Ouverture de 14h à 18h :

Dimanche 4 mai

jeudi 8 mai

Dimanches 18 mai, 1er juin, 15 juin,

29 juin, 13 juillet et 27 juillet

Tribune libre

A l'approche des élections municipales de 2026, je voudrais, en tant que conseiller municipal de l'opposition, profiter utilement de mon droit d'écriture dans ce bulletin pour évoquer l'opportunité d'une alternance politique

Comme 39% des votants, déjà insatisfaits en 2020, et qui avaient voté contre l'équipe municipale sortante, je regrette toujours un manque de considération, d'écoute et de consultations envers les Mannevillais et déplore une politique centrée sur le paraître, au profit d'une ambition qui dépasse les intérêts de notre commune

Ainsi, avec d'autres, je construis un projet d'opposition, sans couleur politique et plus participatif

Nous invitons toutes les bonnes volontés qui le souhaitent à se manifester pour donner un nouvel élan à Manneville sur Risle

renouveau.msr@gmail.com

Christophe MARTIN « Ensemble pour Manneville sur Risle »

Le vote du budget est un moment essentiel de notre vie municipale. Je me réjouis que jeudi 10 avril le budget et les subventions aux associations et au CCAS (action sociale) ont été votés par l'ensemble de mon équipe majoritaire. Un budget sain tourné vers l'avenir sans hausse d'impôts.

Le vote de l'affectation du résultat avec l'excédent du fonctionnement et du budget primitif 2025 est la preuve d'une belle reconnaissance et d'une confiance affirmée envers notre gestion municipale.

Ce Budget Primitif 2025 comme les précédents reflète notre volonté politique de gérer notre commune avec précaution et de garder ses finances saines. Il porte dans le même temps des ambitions fortes pour son développement structurant, économique, écologique et urbanistique.

Des investissements forts pour nos écoles, notre sécurité (réserve incendie, aménagements sécurité routière), notre cadre de vie avec 3 fleurs, la future création d'un parc avec des îlots de fraîcheur.

La protection de la biodiversité n'est pas oubliée grâce à des agents formés et compétents.

Des investissements pour notre avenir et notre attractivité avec la construction d'une maison senior, l'ouverture de la micro-crèche en 2026, et construction de nouveaux pavillons...).

✓ Des finances maîtrisées, une baisse des charges de gestion courante, et une belle anticipation, nous permettent ainsi d'investir sans avoir recours à des endettements.

Notre très bonne CAF (capacité d'autofinancement, environ 23%), les subventions de l'Etat (DETR), la Région, le Département, les fonds de concours intercommunaux sont une aide précieuse pour continuer d'investir dans un contexte difficile depuis plusieurs années pour les communes. Des dossiers lourds et compliqués à monter mais utiles pour le bien commun.

Et toujours un soutien important à nos associations avec près de 8 500 € de subventions aux associations et 12 500 € au CCAS votés par notre majorité municipale.

Depuis 2020, nos finances ce sont :

✓ Plus de 1,1 million d'euros d'investissement.

✓ Un endettement diminué par deux en cinq ans.

✓ Un contrôle serré et sain des finances publiques

Merci à mon équipe municipale pour leur confiance et leur engagement, un grand merci aux membres de la commission finances pour leur implication.

Restons ambitieux ! Manneville-sur-Risle est une belle commune attractive et dynamique ! Nous pouvons en être fiers.

Isabelle DUONG, Maire et son équipe municipale « Bien vivre à Manneville-sur-Risle ».